

L'OPTION FACULTATIVE DE MUSIQUE AU LYCEE

L'enseignement facultatif de la musique de la Seconde à la Terminale s'adresse à tous les élèves qui désirent enrichir leur pratique et leur connaissance de la musique.

Il accueille les élèves qui souhaitent poursuivre et approfondir l'éducation musicale reçue au collège. Aucun niveau instrumental ou de solfège n'est requis. Cette option est une des facettes de la formation culturelle générale proposée au lycée et constitue une excellente préparation aux études universitaires de musicologie ou aux métiers du son.

Extraits du programme :

- Ludwig van Beethoven: Symphonie n° 5, ut mineur, op. 67

- Max Richter: Album Recomposed by Max Richter, Vivaldi, the Four Seasons (extraits).